



FEUILLE D'INSCRIPTION

ANNEE 2018-2019

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE GROUPE SCOLAIRE DU SOLEIL ROQUESTERON

A remettre au régisseur avant le 31 juillet 2018

PREAMBULE :

Les élèves des écoles fréquentant les accueils de loisirs, accueils périscolaires, garderies ou restauration scolaire de la Communauté de Communes Alpes d'Azur doivent être inscrits annuellement auprès de leur Régisseur référent.

Les familles peuvent changer leur situation au trimestre ou au mois directement auprès de leur régisseur ou de façon dématérialisée sur le portail famille. Egalement sur ce dernier, il est possible de moduler de manière hebdomadaire les inscriptions en ligne.

ENFANT : Nom..... Prénom

Niveau :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Accueil du matin					
Restauration scolaire					
Accueil du Soir					

	OUI	NON
ALLERGIES ALIMENTAIRES		
REPAS SANS PORC		

En cas d'allergies alimentaires, la mise en place d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) est exigée.

Je soussigné(e)....., certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

SIGNATURE DES PARENTS ou RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT